

Centre Alexandre Dumas

Créé en 1972, le Centre **Alexandre Dumas** est géré par l'Association "VIVRE". Il a un site sur Paris, un autre sur Gentilly.

Autres dispositifs :

SHerPA (sur le site de Gentilly) : Accompagnement et suivi des personnes bénéficiant d'une décision d'orientation professionnelle de la CDAPH du Val de Marne vers le travail en milieu protégé.

Appui Conseil Emploi (ACE) (sur le site de Paris) : dispositif permettant d'évaluer les capacités de la personne à occuper un emploi en milieu ordinaire et l'accompagner dans la réussite de ce projet, tenant compte de sa situation sociale, médicale et professionnelle.



Centre Alexandre Dumas

Pré-Orientation Spécialisée

45, rue de la Division du Général Leclerc .

94250 Gentilly

☎ 01 49 69 18 40 📠 01 49 69 18 49

centre-alexandre-dumas@vivre-asso.com

Chef de service: Isabelle GUILLEUX



RER B GENTILLY puis Bus 125 arrêt Convention-Jean-Jaurès
Métro LE KREMLIN-BICETRE Ligne 7 puis 10 mn à pied

BUS

-  **57** – GARE DE LYON OU LAPLACE
-  **125** – PORTE D'ORLEANS OU MAISONS ALFORT
-  **184** – PORTE D'ITALIE OU L'HAY LES ROSES
-  **186** – PORTE D'Italie OU CHEVILLY LARUE

ARRETS

RASPAIL-JEAN-JAURES ou
CONVENTION JEAN-JAURES ou
REINE BLANCHE

Centre Alexandre DUMAS

Pré Orientation Spécialisée (POS)



*Accompagnement
d'adultes
en situation de
handicap psychique
dans l'élaboration
d'un projet
d'insertion
socioprofessionnelle*



www.vivre-asso.com

Les personnes accueillies

Des adultes (à partir de 18 ans), de tout le territoire, de tout niveau scolaire, sachant lire et écrire, bénéficiant de la « Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé » (RQTH) pour des troubles d'ordre psychique, théoriquement stabilisés et orientés au Centre Alexandre Dumas par les CDAPH (Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) de la MDPH.

Le dispositif

Le stage dure 6 mois à raison de 30 heures par semaine. Il y a 3 groupes simultanément de 10 à 11 personnes, avec une entrée environ tous les deux mois. Les stagiaires sont rémunérés au titre de la formation professionnelle par le Conseil Régional d'Ile de France via l'ASP. Ce dispositif est financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

La mission

Ce dispositif a pour mission de permettre au public accueilli de s'inscrire dans un processus d'élaboration et de positionnement sur un projet professionnel et de vie, tant dans le milieu protégé que ordinaire.

L'équipe

L'équipe pluridisciplinaire, dont un psychiatre, apporte un soutien individualisé pédagogique, médical et psychologique favorisant une évolution personnelle et la maturation vers le projet d'insertion.

Pré-Orientation Spécialisée (POS)

Les objectifs

Le Centre propose un processus dynamique de réinsertion dans un cadre structuré et contenant permettant aux stagiaires de :

- Réinvestir des activités intellectuelles, manuelles et sociales et de les auto-évaluer.
- Retrouver un rythme de travail satisfaisant compatible avec des activités d'insertion.
- Co-construire un projet personnel d'insertion sociale et professionnelle.
- Faire le point sur l'ensemble des facteurs à prendre en compte pour que ce projet soit réalisable, et sur les étapes à mettre en place.
- Retrouver une redynamisation sociale.

Les moyens

Des mises en situation, en interne et en extérieur :

- **Les activités individuelles** : atelier de travaux manuels et d'arts plastiques, bureautique, recherche et documentation, démarches projet.
- **Les activités collectives** : atelier de raisonnement logique, méthodologie, atelier d'écriture, expression écrite et orale, préparation des sorties et sorties culturelles, atelier de création artistique collective, atelier projet professionnel.
- **Les groupes d'expression et d'échange** : réunion des stagiaires, réunion sur la sortie culturelle, CVS.

Des entretiens individuels de soutien et de suivi avec un formateur référent attribué.

L'organisation

La phase de pré-admission (entretiens sur plusieurs mois)

Permettre au futur stagiaire de s'engager dans le processus de réinsertion et à l'équipe d'évaluer son implication.

La phase d'accueil (une semaine)

Favoriser l'adaptation progressive aux exigences du stage.

Instaurer une dynamique de groupe facilitant les échanges.

La phase d'adaptation et de remobilisation (les 3 premiers mois)

Favoriser la resocialisation, l'adaptation au rythme du stage.

Permettre le réentraînement de ses capacités et leur auto-évaluation.

La phase d'élaboration et de mise en œuvre du projet (les 3 derniers mois)

Préciser le projet, le valider et envisager les modalités de sa mise en œuvre, en lien avec le terrain, le milieu protégé et ordinaire, les enquêtes-métier et les stages en entreprises, en ESAT, ...

